



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditionnement des vaccins avicoles adapté aux petits élevages

Question écrite n° 36535

Texte de la question

M. Jean-Paul Dufrègne appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la nécessité de produire les vaccins pour volailles en conditionnements adaptés aux petits élevages. Qu'il s'agisse des petits producteurs de volailles indépendants en circuits courts de distribution ou des milliers d'éleveurs familiaux et amateurs de volailles, tous dénoncent le scandale qu'ils subissent et réclament depuis longtemps que les vaccins avicoles soient produits en petits conditionnements et doses unitaires, à des tarifs cohérents et responsables. Or, malgré leurs revendications et leurs propositions constructives exprimées à maintes reprises depuis plusieurs années, rien n'a véritablement évolué sur cette question de l'accessibilité des vaccins pour volailles. Ces derniers ne sont toujours produits qu'en conditionnements de 1 000, 10 000, 20 000 doses ou plus, à des prix inabordables, accessibles uniquement par l'agro-industrie. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour mieux réguler l'activité des multinationales pharmaceutiques, afin qu'elles produisent enfin tous les vaccins avicoles en conditionnements adaptés aux petits élevages, ou pour changer la réglementation actuelle afin de mieux définir les objectifs des autorités compétentes européennes ou nationales chargées pour ces médicaments vétérinaires de la délivrance des autorisations de mise en marché.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dufrègne](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36535

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 mai 2021

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1569

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)